



# MUNICIPALITÉ DE CHÉNEVILLE COMTÉ DE PAPINEAU

## AVIS PUBLIC

**AVIS VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, QU'**

**UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHÉNEVILLE** est convoquée, par la soussignée, Greffière-trésorière et Directrice générale de la Municipalité, pour être tenue mercredi, le 11 décembre 2024, à 11h, à l'Hôtel de Ville, sise au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, Chénéville (Québec) J0V 1E0, et que les sujets suivants seront déposés, à savoir :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du règlement #2024-123 modifiant le règlement de construction
- 4- Adoption du règlement #2024-124 modifiant le règlement de gestion contractuelle
- 5- Adoption du règlement #2024-125 établissant des règles de régie interne des séances du conseil
- 6- Autorisation de signature des effets bancaires de la Municipalité de Chénéville
- 7- Offres de services – Rénovations de la salle du conseil
- 8- Travaux remplacement du réseau pluvial sous la cour d'école – Ajout d'éléments au contrat
- 9- Parole au public
- 10- Levée de la séance

**DONNÉ À CHÉNEVILLE CE 9<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024**

---

Krystelle Dagenais, Directrice générale

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION



Je soussignée, Krystelle Dagenais, directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité de Chénéville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 9 décembre 2024 entre 9h et 11h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce lundi le 9 décembre 2024.

---

Krystelle Dagenais, Directrice générale